



MUNICIPAL

Gazette

MUNICIPALE
DE — OF

Montreal

Organe officiel de la Corporation
de la Ville de Montréal

Official organ of the Corporation
of the City of Montreal

CANADA

Quatrième année No 46
Fourth year -

16 Décembre 1907
December

Les abonnements sont reçus chez
Le Trésorier de la Ville de Montreal,
Hôtel de Ville

Les autres communications doivent
être adressées au directeur de
"LA GAZETTE MUNICIPALE"
Hôtel de Ville

Forward subscriptions to
The City Treasurer of Montreal
City Hall

All other communications should be
addressed to the managing-editor of
"The Municipal Gazette"

City Hall

TELEPHONE: MAIN 4240

Paraît le lundi matin

Published every Monday
morning

Abonnements \$2 par an
Subscriptions \$2 a year

Payables d'avance
Payable in advance

OPINIONS LEGALES

Pétition de "The Bell Telephone Company" demandant à la Cité un crédit pour élever un monument à M. Alexander Graham Bell

DÉPARTEMENT EN LOI

Montréal, 6 décembre 1907.

Au Président et aux Membres de la Commission des Finances.

Messieurs,

La Compagnie de Téléphone Bell a envoyé une pétition pour obtenir de la Cité un crédit ou une souscription pour élever un monument à M. Alexander Graham Bell, inventeur de l'appareil téléphonique qui porte son nom, et votre Commission désire savoir comment le Conseil municipal pourrait acquiescer à cette demande.

En réponse nous avons l'honneur de faire rapport que la Ville ne peut souscrire une somme quelconque pour aider à construire ce monument sans avoir été dûment autorisée par la Législature de Québec.

(Vide 3 Edouard VII, ch. 62, s. 79, re Monument à la mémoire de feu Mgr Bourget, 2ème évêque de Montréal).

Nous avons l'honneur d'être, messieurs, vos humbles et obéissants serviteurs,

L.-J. ETHIER,

Procureur et Avocat en chef de la Cité.

(Pour les avocats de la Cité.)

Paiement à "The John McDougall Caledonian Iron Works Company, Limited"

DÉPARTEMENT EN LOI,

Montréal, 6 décembre 1907.

Au Président et aux Membres de la Commission de l'Aqueduc.

Messieurs,

Une lettre de la Compagnie "The John McDougall Caledonian Iron Works Co.", demandant un second paiement de 15% sur son compte pour le contrat de la pompe à vapeur de 12 millions de gallons, ayant été soumise et lue à l'assemblée de votre Commission, le 26 novembre dernier, fut résolu de référer cette lettre aux avocats de la Cité pour leur demander si votre Commission pouvait faire le paiement ci-dessus sans préjudice aux droits de la Cité.

En réponse aux instructions de votre Commission, nous avons l'honneur de faire rapport que depuis l'institution d'une première poursuite par la Cité contre ladite Compa-

LEGAL OPINIONS.

Petition from the Bell Telephone Company, asking the City for a grant for the Erection of a Monument to Mr. Alexander Graham Bell.

LAW DEPARTMENT.

Montreal, Dec. 6th, 1907.

To the Chairman and Members of the Finance Committee.

Gentlemen,

The Bell Telephone Co. has sent a petition asking the City for an appropriation or a grant for the erection of a monument to Mr. Alexander Graham Bell, inventor of the telephonic instrument bearing his name, and your Committee wants to know how the City Council could grant said petition.

In reply, we beg to state that the City cannot subscribe any sum whatever in aid of the erection of said monument, unless duly authorized by the Quebec Legislature.

(Vide 3 Edward VII, ch. 62, s. 79, re Monument to the memory of late Mgr. Bourget, 2d bishop of Montreal).

We have the honor to be, gentlemen, your obedient servants,

L. J. ETHIER,

Chief City Attorney and Counsel,
(For the City Attorneys.)

Payment to The John McDougall Caledonian Iron Works Company, Limited.

LAW DEPARTMENT

Montreal, Dec. 6th., 1907.

To the Chairman and Members of the Water Committee.

Gentlemen,

A letter from the John McDougall Caledonian Iron Works Co., asking a second payment of 15% on account of their contract for the 12 million gallon steam pump, having been submitted and read at the meeting of your Committee, the 26th of November last, it was resolved to refer the said letter to the City attorney, asking if the Committee could make the above payment without prejudice to the City's rights.

Replying to your Committee's instructions, we beg to report that since the institution of the first law-suit by the City against said Company, by which the City claimed